



CONDITIONS GENERALES DE LOCATION – MOBILHOME SUPER MERCURE RIVIERA

1 – Frais : Les frais de réservation de 15€, sont dus par dossier nominatif - Eco - participation 0,25€ par personne/nuit
Taxe de séjour 0,44€ par personne (plus de 18 ans) / nuit à régler sur place

2 - Conditions de réservation: La réservation est personnelle, non cessible, et constitue un contrat synallagmatique.
Le logement ne doit être occupé que par le nombre de personnes indiquées sur le contrat. **Toute modification éventuelle devra être communiquée et convenue avec la Direction AVANT votre arrivée.**

La réservation ne devient effective qu'après réception de l'acompte de 40% (frais de dossiers compris) accompagné du contrat de réservation dûment rempli et signé, et après avoir reçu une confirmation de notre part. Le contrat devra être envoyé tout de suite et le règlement des arrhes sous 5 jours après la date de notre confirmation, autrement votre option sera annulée.

A l'arrivée, nous vous demanderons de faire l'état des lieux de votre Mobil home, et vous disposez de 4h pour venir signaler à la réception, tout manquement, anomalie ou mauvais fonctionnement.

Toute casse ou matériel manquant non signalé le jour de l'arrivée seront factures le jour du départ.

Il est strictement interdit de mettre une tente à côté du logement et dans les zones réservées aux logements.

3 - Personne supplémentaire ou visiteur : **Toute personne non mentionnée sur le présent contrat sera considérée comme visiteur et devra alors s'acquitter du forfait journalier en vigueur.** Le chef de famille s'engage à déclarer l'ensemble de ses visiteurs au cours de son séjour à leur arrivée. Dans le cas contraire, le camping se réserve le droit de rompre le contrat de location sans préavis, ni indemnité. L'accès à la piscine est réservé seulement aux résidents du camping et strictement interdit aux visiteurs

4 - Mode de paiement (acompte et solde): par chèque bancaire français à l'ordre du **Camping d'Olzo**

motif: Acompte Mobilhome (spécifier le nom sous lequel la réservation a été faite)

banque : **Société Générale** IBAN: **FR76 3000 3002 7800 0270 0430 286** BIC-SWIFT: **SOGEFRPP**

Chèques vacances ANCV acceptés uniquement pour le règlement du solde.

Les chèques-vacances sont à envoyer avec leurs souche supérieure par lettre recommandée avec accusé de réception.

5 - Solde du séjour : **Le solde doit être versé 30 jours avant le début de la location, aucune relance ne sera faite.**

6 - Dépôt de garantie:

A l'arrivée nous vous demanderons le versement (par chèque français, carte bancaire ou en espèces) d'un **dépôt de garantie de 250€.**

Le contrôle sera fait de 8h à 10h (sur rendez-vous), même si le départ est avant 8h du matin

Si l'état des lieux donne satisfaction (sous déduction éventuelle des frais de nettoyage ou de remplacement du matériel détérioré, cassé ou manquant) sera fait l'annulation de la caution et un mail de confirmation vous sera envoyé.

La location doit être laissée propre, la vaisselle bien essuyée et rangée.

Une somme forfaitaire de 35€ vous sera demandée dans le cas contraire.

7 - ANNULATION DE RESERVATION: **Toute annulation devra se faire par courrier recommandé.**

Si vous annulez plus de 60 jours avant votre arrivée, l'acompte de 40% vous sera restitué (- les frais de dossier).

Si vous annulez entre 60 et 30 jours avant votre arrivée, l'acompte de 40% sera acquis au Camping d'Olzo;

Si vous annulez moins de 30 jours avant votre arrivée, il vous sera retenu le montant total du séjour.

8 – Le prix comprend:

Le nombre des personnes déclaré, 1 voiture ou 1 moto, eau, électricité, gaz, l'équipement du Mobil home et l'utilisation des équipements du camping. **Chaque véhicule supplémentaire sera débité. La présence d'un remorque doit être déclaré dans le contrat de location, dans le cas contraire nous sommes en droit de le refuser, et ils ne peuvent pas être garés à côté du logement, mais dans notre parking extérieur.**

Les équipements du camping sont mis en service par rapport à la progression de la saison et des conditions météorologiques. La suspension temporaire des services fournis, à cause d'un problème technique, ne donne pas le droit à aucune remboursement.

9 - Dotation du Mobil home : **Linge de maison non fourni (l'utilisation de draps est obligatoire)**

Toutes les locations sont équipées de : réfrigérateur, vaisselle (assiettes, verres, couverts), ustensiles de cuisine, cuvette, oreillers, couvertures et housses de matelas.

Les couvertures ne seront pas comprises dans les logements où il y a des animaux domestiques.

10 - Animaux:

Les animaux domestiques sont acceptés si tenus en laisse, sur présentation de leur certificat de vaccination en cours de validité.

Les animaux ne peuvent pas être laissés seuls dans le Mobilhome.

11 – Arrivée - Départ: Les arrivées se font à partir de 16 h **jusqu'à 20 h.**

Merci de strictement respecter ces horaires afin que nous puissions vous donner toutes les explications nécessaires et vous accueillir dans les meilleures conditions. Toute arrivée tardive, pour des cas très exceptionnels, ne sera validée que sur demande, avec supplément de 15€ par heure de retard pour dédommager le personnel.

Les départs se font **de 8 h à 10 h.** En cas de départ avant des heures prévues, vous devez prévenir la Direction

12 – La Direction du camping se réserve le droit de mettre un terme immédiat à tout séjour, sans indemnité ni compensation, en cas du non respect du règlement intérieur.

Attention : **Pour tout séjour retardé ou écourté, aucune réduction ne sera consentie.**

* En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client sont les suivantes :

Medicys 73 boulevard de Clichy 75009 PARIS www.medicys.fr